

years
20

IFE
by ABILWAYS

Mardi 7 et mercredi 8 mars 2017 > Luxembourg

IMMOBILIER AU LUXEMBOURG

*Le rendez-vous pour tout connaître
sur les marchés, les nouveaux projets
et l'actualité juridique et fiscale*

SOUS LES PRÉSIDENTENCES DE

Vincent Bechet
Partner, Managing Director
INOWAI

Martine Gerber-Lemaire
Partner
DENTONS LUXEMBOURG

www.ifebenelux.com

LE RENDEZ-VOUS

MARDI 7 MARS 2017



POUR QUI ?

- Gestionnaires d'immobilier d'entreprise
- Responsables de clientèle privée
- Notaires et experts en immobilier
- Avocats en droit immobilier
- Promoteurs immobiliers
- Directeurs opérationnels
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs financiers
- Directeurs des affaires immobilières
- Directeurs des investissements immobiliers
- Propriétaires immobiliers
- Acheteurs institutionnels
- Commissaires aux comptes et experts-comptables
- Conseillers en investissement
- Managing Analysts
- Managing Directors
- Relationship Managers
- Real Estate Managers
- Senior Credits
- Head of Credits

POURQUOI ?

- Appréhender l'évolution des marchés et connaître les nouveaux projets
- Maîtriser les questions juridiques et fiscales, notamment en matière de structuration

COMMENT ?

- Des exposés animés par des experts de la matière
- Un support écrit détaillé, et en couleur quand c'est nécessaire, remis aux participants
- Des intervalles réservés aux questions des participants

POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

- Vous pouvez dès à présent envoyer vos cas pratiques à sleroy@efe.fr

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Vincent Bechet - Partner, Managing Director- **INOWAI**

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture du Président de séance

9h15

Le marché de bureaux : un marché qui se porte toujours bien !

- Quels sont les investissements en cours ? Qui sont les investisseurs ?
- Quel taux de prise en location ? Encore un record ?
- Quel taux de vacance ? Quel volume de bureaux disponibles ?
- Quels sont les quartiers en croissance ? Cloche d'Or, Kirchberg... Quelles opportunités en périphérie ?
- Attractivité constante du marché luxembourgeois pour le niveau du prix au mètre carré des surfaces de bureaux en comparaison avec d'autres capitales européennes

Vincent Bechet

10h30 Café-networking

10h45

Retail au Luxembourg : entre défis et valeurs sûres

- Quels sont les défis et les atouts du marché retail ?
- Comment le marché doit-il évoluer pour transformer ces défis en opportunités ?

Thierry Debourse

Head of Retail Benelux, Regional Director
JONES LANG LASALLE SECS

11h45

Le marché résidentiel : un marché qui creuse des différences entre le neuf et l'ancien

- Appartements, maisons, terrains à bâtir : les statistiques de ces 3 secteurs du marché résidentiel
- Augmentation des prix des loyers, estimations des prix à la vente par quartier
- Impacts des évolutions réglementaires sur le marché résidentiel : réforme fiscale avec l'augmentation de la TVA, PAP, constructions dans le résidentiel et norme AA applicable au 1^{er} janvier 2017 : quels effets sur les prix entre le neuf et l'ancien ?

Julien Licheron

Coordinateur
LISER

12h45 Déjeuner

14h15

Conséquences du Brexit sur le marché immobilier luxembourgeois

- L'immobilier de bureaux pourrait-il profiter du Brexit ?
- L'investissement immobilier ?
- L'importance des taux d'intérêt dans la valorisation du marché immobilier

Philippe Ledent

Senior Economist
ING BELGIUM

15h15 Café-networking

15h30

Le tram : une nouvelle mobilité

- En quoi sera-t-il un élément structurant de la mobilité urbaine ?
- En quoi consistent les pôles d'échanges ?
- Quel état d'avancée du projet ?
- Quel impact écologique ?
- Quel impact en termes de valorisation immobilière des quartiers concernés ?

André Von der Marck

Directeur Général
LUXTRAM

16h30

Le nouveau PAG de la VDL

- Procédure d'élaboration du PAG : complexité de la lecture des parties graphique et écrite (PAG, PAP, SUP, plans de repérage, plans directeurs)
- Réclamations et recours à introduire
- Changements majeurs dans le PAG : problématique de la terminologie différente
- Problèmes liés aux différentes zones d'habitation. Thèmes abordés :
 - L'utilisation rationnelle du territoire, la diminution de la constructibilité des terrains
 - Le changement d'affectation imposé en cas de transformation majeure d'un immeuble
- Problématique des zones superposées. Thèmes abordés :
 - L'extension des zones ensembles sensibles, les secteurs protégés, l'interdiction de démolition
 - La création de zones de servitudes d'urbanisation, les biotopes
- Exemples concrets liés à la mise en œuvre du nouveau PAG et les difficultés rencontrées

Martine Lamesch

Avocat à la Cour
TURK & PRUM

17h30 Fin de la journée

DE L'IMMOBILIER

MERCREDI 8 MARS 2017

PRÉSIDENTE DE SÉANCE :

Martine Gerber-Lemaire - Partner - **DENTONS LUXEMBOURG**



8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution de la Présidente de séance

9h15

Structuration transfrontalière : quel montage réaliser ?

- Localisation de la propco pour les acquisitions immobilières : les points d'attention fiscaux
- Quelles sont les implications pratiques de la localisation de la propco en matière de...
 - taxation,
 - d'immobilier et de due diligence,
 - financière ?
- Exemple pratique de sortie d'une structure transfrontalière
 - *Quid* en cas de migration ?
 - *Quid* en cas de fusion transfrontalière ?

Martine Gerber-Lemaire

Christine Ntumba

Principal

Delphine Tempé

Partner

DENTONS LUXEMBOURG

10h30 Café-networking

10h45

Propriétaires fonciers : comment réaliser au mieux votre actif ?

- Quels sont les enjeux ?
- Le degré zéro : la vente pure et simple
- La vente du foncier en échange d'une VEFA
- Superficie (ou emphytéose)
- La joint-venture : être associé au développement
- Le Sale & Lease back

Christian Point

Avocat

ARENDT & MEDERNACH

11h45

Les partenariats en matière immobilière : quelles sont les conventions conclues dans ce cadre et quels sont les points d'attention ?

- Les conventions d'actionnaires

- Les contrats d'asset management
- Quelles sont les clauses habituelles de ces contrats ?
Quel impact de celles-ci sur la philosophie du partenariat ?

Anton Cox

Managing Associate, Avocat

LINKLATERS LLP LUXEMBOURG

12h45 Déjeuner

14h15

Panorama des actualités fiscales

- PV et quart de taux global...
- TVA, loyers gratuits : quelle attitude de l'Administration ?
- Quelles conséquences des évolutions fiscales européennes sur l'immobilier (BEPS) ?
- Les problématiques concernant les marchands de biens

Erwan Loquet

Partner

BDO

15h15 Café-networking

15h30

Assurance en matière immobilière : les points d'attention

- Les assurances liées à la construction : TRC, biennale et DC10, incendie
- Exemple de sinistres et implications en termes de couvertures : TRC, DC10, suite à un sinistre corporel
- Les assurances, outil opérationnel
 - Programmes multinationaux : taxes et risques
 - Captives
 - M&A

Philippe Goutière

Managing Partner

ABIL (ADVISORY BROKERAGE & INSURANCE LEADERS) S.A.

Laurent Richelle

Major & Complex Loss

CUNNINGHAM LINDSEY SA

Thierry Vinashi

& Florent Tomasin

Courtiers

ASSURANCES CONSULTING COURTAGES S.A.

17h00 Clôture de la formation

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements programme

Stéphanie Leroy Farasse – sleroy@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways

Rue de la Science, 4

1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 533 10 20

Fax : +32 (0)2 534 89 81

infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

2 jours : 1500 € HT

1 jour : 850 € HT

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail correctionbdd@ifexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Dates et lieu de la formation

MARDI 7 ET MERCREDI 8 MARS 2017

Novotel Kirchberg

6, rue du Fort Niedergrünwald

2226 Luxembourg

Tél. : +352 42 98 48 1

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier

le programme si, malgré tous leurs efforts,

les circonstances les y obligent.



Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "**Immobilier au Luxembourg**"
(code 26355) et je choisis :

2 jours

1 jour : le 7 mars 2017 le 8 mars 2017

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre directeur fiscal _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

26355 LUXREAL